

**COMMUNICATION N°DL20250117 DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/06/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h42) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h57) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h05) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

**ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à partir de 22h42)  
Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD  
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Andonella FLECHET  
Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT  
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h57)  
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY  
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 00h05)

**SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION**

Mme Catherine CHAPARD.

**PROTECTION FONCTIONNELLE**

**M. Régis CADEGROS** expose ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article L.2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous informe que M. Axel DUGUA, Maire de Saint-Chamond, Madame Florence VANELLE, conseillère municipale à la vie scolaire, M Raphael BERNOU, conseiller municipal aux transports et à la circulation, ont déposé une demande de protection fonctionnelle.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

**PREND ACTE**

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 02/07/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*